

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021 A 18 HEURES EN MAIRIE

**Présents** : Mrs CLIQUET – DANGREAU – DELANNOY – DOCHEZ P – DOCHEZ V  
GRATTEPANCHE – ISAERT – NAMOR – PAW – TROCHUT  
Mmes ALGLAVE – BOURGUIN – BRONSARD – DELVALLEE – DUBOIS –LACHAUSSEE-  
LELIEVRE – LIENARD – MARIAGE – PORTEMONT – RENARD

**Excusés avec procuration** : Mrs BASOLI (Proc F. ALGLAVE) – WANTELLET (Proc J-L.  
DELANNOY)

**Secrétaire de séance** : Mr ISAERT D

## ORDRE DU JOUR

Mme LACHAUSSEE donne lecture du compte rendu qui ne fait l'objet d'aucune observation.

### **1°) Subvention « Aide à la sécurisation des Routes Départementales en Agglomération » - ASRDA – pour l'installation de 2 ralentisseurs rue du 8 mai 1945**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de subvention ; le coût des travaux s'élève à la somme de 36 000 € HT subventionnés à 75 % et plafonnés à 25 000 €.

### **2°) Marché du mardi : gratuité des emplacements**

Monsieur le Maire propose la gratuité des droits de place.

Après discussion, l'Assemblée donne son accord pour la gratuité par :

- 19 voix Pour
- 1 voix Contre
- 3 Abstentions

### **3°) Vote des taux 2021 : Fiscalité Directe Locale**

Monsieur Philippe DOCHEZ informe l'Assemblée que la réforme des taxes locales est instaurée en 2021 suite à la disparition de la Taxe d'Habitation.

Cependant pour faire face à de nouvelles dépenses de fonctionnement, il y aurait lieu d'augmenter le taux des 2 taxes que sont la TFPB et la TFPNB.

Les membres, par 20 voix Pour et 3 voix Contre, émettent un avis favorable à cette proposition.

### **4°) Budget Unique 2021**

Après présentation du projet de budget, celui-ci est adopté, à l'unanimité, et, se présente de la manière suivante :

- Section de Fonctionnement : 2 561 901, 62 €
- Section d'Investissement : 1 510 000, 00 €

Tant en recettes qu'en dépenses.

### **5°) Subventions aux Sociétés Locales**

Voir délibération ci-jointe

### **6°) Accueil des enfants des personnels prioritaires**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accueillir les enfants des personnels prioritaires vu les conditions particulières dues à la COVID 19 pendant les vacances scolaires.

A cet effet, il soumet à l'Assemblée un tarif journalier en fonction du quotient familial de la famille.

Après discussion, cet accueil est adopté par 18 Voix, 2 Voix Contre et 2 abstentions.

### **7°) Création d'un poste de Gardien-Brigadier de Police Municipale**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait opportun de créer un poste de gardien-brigadier de Police Municipale qui pourrait être attaché à celle de Quiévrechain.

L'Assemblée, par 21 Voix Pour et 1 Abstention, décide de la création de ce poste qui sera ajouté au tableau des effectifs du personnel.

### **8°) Suppression de cinq régies :**

Après contrôle des agents de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques), il s'avère que les régies suivantes :

- Inscriptions T.A.P (Temps d'Activités Périscolaires)
- Photocopies
- Droits de place
- Inscriptions bibliothèque
- Cyber-base

n'ont pas fait l'objet d'opérations depuis des années.

A cet effet, il est demandé au Conseil Municipal de supprimer ces régies. Celui-ci donne son accord, à l'unanimité.

### **9°) Demande de subvention « A.D.V.B » au Conseil Départemental du Nord pour l'aménagement de l'étage du Presbytère**

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement qui est approuvé, à l'unanimité.

Les membres chargent le Maire du suivi du dossier pour solliciter la subvention (soit 113 256 € - 40 %) auprès du CDN.

### **10°) Imputation en section d'Investissement**

Afin de récupérer la T.V.A sur l'achat d'un sèche-linge (328 € TTC) pour l'école maternelle, il est demandé à l'Assemblée d'imputer cette dépense en section d'Investissement.

Celle-ci approuve, à l'unanimité.

**L'ordre du jour, étant épuisé, Le Président lève la séance.**